

Urbanisation, conquête des zones à risques et qualité de la vie dans une ville d'estuaire tropical à mangroves: le cas de Douala (Cameroun)

KUETE Martin Université de Dschang
BP 49 Dschang Cameroun
cerehtuds@yahoo.fr

L'écosystème mangrove, caractéristique de la zone intertropicale, fait partie de ces écosystèmes peu connus et menacés de disparition. Pourtant, à l'interface terre-mer, il constitue un milieu de vie très sollicité, sources de protéines (halieutiques et malacologiques), de produits médicinaux, de bois et très souvent recèlent des hydrocarbures. La réalité est qu'il est relativement peu étendu parce qu'il croît dans des conditions écologiques très strictes qui ne sont réalisées qu'aux embouchures des grands fleuves tropicaux : deltas et estuaires. Milieu donc particulièrement sensible aux déséquilibres, les estuaires à mangroves ont, dès les premières heures de la colonisation, servi de porte d'entrée et de sortie, de site de villes portuaires souvent capitales politiques et économiques. De grandes villes se sont ainsi développées à proximité voire dans les mangroves. L'évolution de celles-ci vers la disparition était ainsi depuis longtemps programmée. Ces derniers temps, la généralisation de la société de consommation a superposé aux utilisations traditionnelles, d'autres plus pernicieuses et plus radicales dans la destruction des mangroves. Ce sont par exemple : l'agriculture spécialisée, l'ostréiculture, la miticulture et l'aquaculture. A titre d'exemple, aux Philippines 330 000 ha de mangroves ont disparu tandis que, en Equateur, depuis 1978, 60 à 70 000 ha de mangroves ont cédé la place à la culture des crevettes (*Penaeus vannamei*).

En Afrique, des études de cas (CCE 1992) permettent de faire une typologie de formes de destruction des mangroves. On pourrait ainsi distinguer : le type delta du Niger au Nigeria où le risque de pollution vient de l'exploitation du pétrole. Celle-ci entre en conflit avec les autres formes d'utilisation et met en danger la vie des riverains. Le risque vient du lacis d'oléoducs qui traversent criques et mangroves vers le terminal de Bonny, de la présence des champs pétrolifères dans la mangrove et les dégâts liés à l'exploitation, de la proximité de l'usine de fertilisants, de l'usine de pétrochimie, de l'intense trafic des bateaux à moteurs sur les voies d'eau et surtout de la présence de la ville de Port Harcourt.

Les mangroves du Bénin présentent un autre type d'évolution liée à l'ambiance climatique à la limite du sec (1000 à 1200 mm de précipitation) et surtout au fait que, ici, les mangroves constituent les seules vraies sources de bois de chauffe et d'art dans des régions de 150 à 300 habitants/km² et des villes de 25 000 à plus de 350 000 habitants.

Avec ses 600 km² de mangroves, les Bouches du Cameroun offrent un autre type d'utilisation qui n'exclue pas des pratiques proches de celles connues au Nigeria et au Bénin. Elle est en rapport avec la présence de Douala au fond du golfe de Guinée sur l'estuaire du Wouri.

La ville de Douala est passée, en un peu plus d'un siècle, de petit port de commerce de traite à une mégalopole d'environ 2 millions d'habitants. Cette expansion fulgurante s'est accompagnée de nuisances à l'environnement dont les conséquences différées éclatent aujourd'hui au grand jour.

L'Etat et les municipalités, dont les différentes politiques de stimulation de l'approvisionnement des villes en denrées alimentaires (Opération Ceinture Verte) sont à l'origine de la pression sur l'espace périurbain, assistent, quasiment impuissants, à des catastrophes récurrentes : érosion catastrophiques sur les versants d'interfluves sous-tendus par des sables ou de sables argileux du Tertiaire, inondations tout aussi catastrophiques et dévastatrices et surtout nuisances liées à l'occupation des zones dites à risques. C'est cette dernière qui retiendra notre attention. Elle est consécutive au blocage de l'espace accompagné d'une spéculation foncière sans précédent dans les zones constructibles et dans l'arrière-pays de la ville où, sur plus de 30 kilomètres, la forêt littorale a fait place à des étendues de cultures

saisonniers, de palmeraies et de vergers souvent de type capitaliste.

Dans son site de fond d'estuaire fait de bas-fonds hydromorphes et de vigoureux interfluves de sable et d'argile tertiaire, en situation de presqu'île fermée sur trois côtés par des étendues palustres à mangroves, la ville a très vite fait le plein de son espace salubre disponible.

Dans ces conditions de blocage, les bas-fonds et les milieux palustres à mangroves servent non seulement, et ceci malgré eux, de «stations d'épuration naturelles» de tous les déchets et eaux usées que Douala produit, mais encore sont depuis quelques décennies, particulièrement sollicités, âprement conquis et transformés en zones d'habitats permanents où on enregistre les plus fortes densités d'occupation de l'espace urbain.

Il se pose dès lors deux séries de problèmes.

D'abord celle de l'utilisation de l'écosystème mangrove comme dépotoir de la ville. La qualité des eaux de l'estuaire en est affectée. Les études réalisées par SOGREAH INGENIERIE montrent que la transparence des eaux est toujours faible, de l'ordre de 50-60 cm parce que la turbidité varie de façon saisonnière entre 200 et 350 mg/l. La station halieutique de Batoké signalait dans les années 1990, la pollution des poissons de l'estuaire, mais à des doses faibles, par des métaux lourds, essentiellement du cuivre (2,2 ppm alors qu'il atteint, dans les sédiments, 33 mg/kg, le seuil de référence est de 45 mg/kg) et du zinc (0,22 à 0,46 ppm. Il est 140 mg/kg de sédiment, le seuil de référence est de 276 mg/kg).. L'intense trafic sur l'estuaire, les huiles apportées par les effluents, justifient la présence dans l'eau et les sédiments des produits volatils d'origine pétrolière. Il est à penser que la situation s'est aggravée avec la construction de la raffinerie du pétrole de Limbé. Si les résultats d'études montrent que les eaux et les sédiments de l'estuaire ne sont pas pollués par les produits toxiques et dérivés d'hydrocarbures, il ne va pas de même de la pollution bactériologique. Elles présentent une sérieuse contamination organique et bactériologique résultant du rejet des effluents urbains non traités dans l'estuaire. Le nombre de coliformes fécaux atteint 400 000 par ml d'eau. Les eaux conservent donc un niveau de pollution élevé, rendant la baignade déconseillée.

Ensuite, de ce constat découle l'épineuse question du cadre de vie et de la qualité de la vie dans des milieux aussi répulsifs, vaseux, pollués, fréquentés par la marée semi diurne est préoccupante. Les conditions de vie y sont inhumaines, les stratégies d'adaptation à ce cadre ne contribuant qu'à empirer la situation et à construire des quartiers marginaux.

Il s'agit dans ce contexte d'analyser :

- les logiques, les motivations des acteurs privés et institutionnels de conquête des espaces à mangroves,
- les mécanismes d'appropriation et les techniques de conquête de ces espaces marginaux
- la politique de l'Etat et des municipalités face à l'occupation des espaces pourtant déclarés non aedificandi ;
- de mesurer les impacts environnementaux et les coûts sociaux (sanitaires et géorisques) des assainissements massifs des marais de Bonabéri par les sociétés capitalistes d'abord, ensuite ceux des aménagements sommaires réalisés par les moins fortunés dans des zones insalubres.

A priori, l'étude s'inscrit dans le paradigme de **pauvreté et environnement**, mais la réflexion plus poussée permet de dire que l'occupation des zones à risques est loin de se résoudre en une question de pauvreté seulement. Elle est programmée et inscrite dans l'itinéraire de certains groupes sociaux dans leur quête de réussite sociale.

L'étude s'appuie sur les données bibliographiques existantes, les travaux et les résultats d'analyses de la SOGREAH, les résultats des campagnes de recherches réalisées par notre équipe dans ces zones austères (mesures, enquêtes directes auprès des concernés, des services publics compétents,

dans les dispensaires proches etc.). L'étude est appuyée par une abondante illustration pouvant donner lieu à des posters.

Mots clé : Douala, blocage foncier, estuaire à mangroves, bas-fonds, colonisation des milieux sensibles, risques sanitaires et géorisques, réussite sociale.